

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article961>

Surpêche, "filets fantômes" et changements climatiques, les infos de la FAO et de l'ONU

- Actualités - Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 17 mai 2010

Site de l'Association Adéquations

Surpêche, "filets fantômes", état des stocks, conséquences prévisibles des changements climatiques... Les dernières publications de la FAO et de l'ONU sur l'état de la pêche dans le monde.

Une pêche plus "verte" pourrait améliorer la vie de 500 millions de gens

Communiqué de l'ONU, 17 mai 2010

Investir environ 8 millions de dollars par an pour rendre la pêche durable permettrait d'améliorer la situation de 500 millions de personnes qui en vivent, d'augmenter la quantité mondiale de produits de la pêche à 112 millions de tonnes par an et de rapporter à l'économie globale 1,7 trillion de dollars sur les 40 prochaines années, conclut un avant-rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) publié lundi.

« Les pêcheries du monde entier ont été pillées ou exploitées à un rythme insoutenable », a dit le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, en soulignant que la vie et les moyens de subsistance de plus d'un demi-milliard de personnes dépend des choix que les gouvernements vont faire aujourd'hui et dans les années à venir.

Le PNUE prône un investissement massif afin de favoriser la transition du secteur d'une pêche intensive à une pêche 'durable' qui prend en compte à la fois l'environnement mais également les problèmes sociaux-économiques.

Selon le rapport, il existe plus de 35 millions de pêcheurs et 20 millions de bateaux de pêches dans le monde. Le secteur représente 170 millions d'emplois et 35 milliards de dollars de revenus par an. Le développement d'une pêche 'verte' nécessitera aussi la reconversion de millions de travailleurs du secteur qui « vont avoir besoin de soutien pour leur formation », a indiqué M. Steiner.

Le document avance que l'ensemble des entreprises de pêche auront mis la clé sous la porte d'ici 2050 si aucune action n'est prise. Le rapport final sera publié à la fin de l'année 2010.

Un récent rapport intitulé 'Perspectives de la biodiversité mondiale' (GBO-3) déplorait l'échec des Etats à réaliser les objectifs fixés par la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CBD). « Nous continuons à perdre la biodiversité à un rythme que nous n'avons jamais vu auparavant », avait dit le Secrétaire général de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CBD), Ahmed Djoghlaif lors de la publication du rapport.

Les "filets fantômes" affectent l'environnement marin

Communiqué de l'ONU, 6 mai 2009

Un nombre considérable d'équipements de pêche perdus ou abandonnés par les pêcheurs ont des répercussions néfastes sur les stocks de poissons et posent une menace pour les bateaux, selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) publié mercredi.

Le problème posé par ces équipements abandonnés ou perdus prend de l'ampleur à cause de l'augmentation des opérations de pêche et de l'introduction d'équipements de pêche durables faits à partir de matières synthétiques résistantes.

Le rapport, qui est publié alors que les nations s'apprêtent à se réunir en Indonésie, à Manado, pour la Conférence internationale sur les océans (11-15 mai 2009), affirme que les équipements abandonnés dans les océans représentent 10% (soit 640.000 tonnes) des déchets marins. Le transport maritime est la première source de déchets en pleine mer et les sources terrestres sont les causes principales de débris marins dans les zones côtières.

La plupart des équipements de pêche ne sont pas abandonnés volontairement, mais sont perdus lors des tempêtes ou des forts courants ou sont le résultat de "conflits", en ce sens que les équipements et les filets s'emmêlent parfois.

Les principales répercussions engendrées par la perte ou l'abandon des équipements de pêche sont : la capture continue (pêche fantôme) des poissons ou d'autres animaux comme les tortues, les oiseaux de mer, les mammifères marins qui sont piégés et meurent ; les altérations du sol sous-marin ; les dangers à la navigation : ils peuvent causer des accidents en mer et endommager les bateaux.

Dans le passé, les filets dérivants étaient les principaux coupables, mais l'interdiction en 1992 d'utiliser ces filets de mauvaise qualité a réduit leur contribution à la pêche fantôme.

Aujourd'hui, les filets maillants sont sur le banc des accusés. L'extrémité de ces filets est ancrée dans la mer alors que les bouchons sont attachés au sommet. Ainsi, ils forment un mur vertical sous la mer qui peut être de 600 à 10.000 mètres. Si un filet maillant est abandonné ou perdu, il peut continuer à pêcher tout seul pendant des mois - parfois, pendant des années - et tuer sans distinction poissons et autres animaux.

Les pièges et les nasses sont un danger permanent. Dans la baie de Chesapeake aux Etats-Unis, environ 150.000 pièges à crabes sont perdus chaque année et environ 500.000 sont déployés. Dans l'île des Caraïbes, en Guadeloupe, les 20.000 pièges posés chaque année se perdent lors de la saison des ouragans. Comme les filets à mailles, les pièges peuvent continuer à pêcher tout seul pendant de longues périodes.

Selon la FAO et le PNUE, la quantité d'équipements de pêche dans l'environnement marin va continuer à s'accroître et les répercussions sur les écosystèmes marins vont continuer à empirer si la communauté internationale ne prend pas des mesures efficaces pour éradiquer le problème des débris marins.

Les équipements de pêche perdus ou abandonnés font partie des problèmes qui doivent être résolus le plus rapidement possible si on veut préserver la productivité de nos océans et de nos mers pour les prochaines générations, et si on veut atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU, selon Achim Steiner, Secrétaire général adjoint de l'ONU et directeur exécutif du PNUE.

Le rapport de la FAO et du PNUE offre des pistes pour endiguer le problème des filets "fantômes" :

Les incitations financières : Les primes peuvent encourager les pêcheurs à récupérer les équipements perdus et à les rapporter au port.

L'estampillage des équipements : Tous les équipements ne sont pas jetés volontairement. L'estampillage ne doit donc pas consister à "identifier les criminels" mais plutôt à essayer de mieux comprendre les raisons qui justifient la perte des équipements et à identifier des mesures préventives appropriées pour contrer le fléau.

- ▶ Les nouvelles technologies : Les nouvelles technologies offrent de nouvelles possibilités pour contrer la pêche fantôme. L'imagerie sous-marine peut être utilisée pour éviter les écueils et les obstacles. Les équipements de pêche peuvent être coûteux, et de nombreux pêcheurs font des efforts considérables pour retrouver les équipements perdus. Une technologie qui les aiderait dans leur quête serait utile.
- ▶ Les nouveaux matériaux synthétiques utilisés pour la conception des équipements de pêche sont la source du problème, mais ils peuvent également en être la solution. Des efforts sont déployés pour accélérer l'adoption commerciale d'équipements durables faits à partir d'éléments biodégradables.
- ▶ L'amélioration de la collecte, de l'élimination des déchets et des schémas de recyclage. Selon le rapport, il est nécessaire de faciliter l'élimination appropriée de tous les équipements de pêche vieux et endommagés. La plupart des ports n'ont pas les installations nécessaires. Des poubelles sur les docks et la fourniture aux bateaux de sacs de très grandes dimensions et résistants pour mettre les vieux équipements peuvent contribuer à remédier au problème.
- ▶ Un meilleur compte-rendu des équipements perdus. Une des recommandations clés du rapport est que les vaisseaux doivent consigner tous les équipements perdus.

Cependant, une approche plus tolérante doit être mise en place et respecter les pertes, leur impact et tous les efforts de récupération, selon le rapport. Le but est de sensibiliser les gens aux dangers potentiels et augmenter les chances de récupérer les équipements.

FAO : les pêches mondiales doivent se préparer au changement climatique

Communiqué de la FAO, New York, 02/03/2009

L'industrie de la pêche et les autorités halieutiques nationales doivent redoubler d'efforts pour appréhender les impacts que le changement climatique aura sur les pêches mondiales et se préparer à les affronter, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2008 (SOFIA)*.

Selon ce rapport, les pratiques de pêche responsable doivent être plus généralisées et les plans d'aménagement doivent inclure les stratégies d'adaptation au changement climatique. Les pêches et l'aquaculture contribuent dans une faible mesure, quoique significative, aux émissions de gaz à effet de serre durant les opérations de pêche, le transport, la transformation et le stockage des prises.

Par rapport aux opérations de pêche en elles-mêmes, les émissions par kilo de produits aquatiques après récolte transportés par voie aérienne sont très élevés, ajoute le SOFIA. Les expéditions intercontinentales par avion émettent 8,5 kg de CO₂ par kilo de poisson transporté, soit environ 3,5 fois plus que pour le transport maritime et plus de 90 fois plus que le transport local de poisson (dans un rayon de 400 km de sa capture).

Les pêches mondiales totales ont atteint un nouveau record de production de 143,6 millions de tonnes en 2006 (92 millions de tonnes pour les pêches de capture, 51,7 millions de tonnes pour l'aquaculture). Sur ce total, 110,4 millions de tonnes étaient destinés à l'alimentation, et le reste aux utilisations non alimentaires (nourriture du bétail, farine de poisson pour l'aquaculture).

Les accroissements de production sont attribuables au secteur aquicole qui représente désormais 47% de tout le

poisson consommé comme aliment par l'homme. La production des pêches de capture s'est stabilisée et ne devrait pas dépasser les niveaux actuels.

19% des principaux stocks halieutiques des pêches marines commerciales suivis par la FAO sont surexploités, 8% sont épuisés, et 1% sont en voie de reconstitution, indique le SOFIA.

Environ la moitié des stocks (52%) sont classés comme « pleinement exploités » et les prises correspondantes ont par conséquent atteint - ou en sont proches - leur rendement maximal constant.

20% des stocks appartiennent à la catégorie « modérément exploités » ou « sous-exploités ».

Les zones affichant les plus fortes proportions de stocks pleinement exploités sont l'Atlantique du Nord-Est, l'ouest de l'océan Indien et le Pacifique du Nord-Ouest.

Le SOFIA identifie la surcapacité (un trop grand nombre de navires associé à des technologies de pêche très performantes) comme le problème principal affectant les pêches aujourd'hui.

Le SOFIA dresse un tableau clair de l'importance de la pêche et de l'aquaculture dans le monde en développement.

43,5 millions de personnes participent directement - à plein temps ou à temps partiel - aux pêches de capture et à l'aquaculture. La plupart (86%) vivent en Asie. Quatre autres millions travaillent occasionnellement dans le secteur. En comptant les emplois dans la transformation, la commercialisation du poisson et les industries de service, et en incluant les personnes à charge de tous les travailleurs directs ou indirects du secteur, cela fait plus d'un demi-milliard de personnes qui dépend des pêches et de l'aquaculture.

Le poisson assure 15% au moins des apports protéiques moyens d'origine animale par habitant pour plus de 2,9 milliards de personnes. Il apporte 50% des protéines animales totales dans de nombreux petits états insulaires en développement, ainsi qu'au Bangladesh, au Cambodge, en Guinée Équatoriale, en Guyane, en Gambie, au Ghana, en Indonésie et en Sierra Leone.

Les emplois directs et indirects dans les industries connexes sont tout aussi importants pour les pays en développement, dont les recettes d'exportation des produits de la pêche ont atteint 24,6 milliards par an.

► [Consulter le rapport complet sur le site de la FAO](#)

Surpêche, pollutions, menaces sur la biodiversité : nouvelle étude de la FAO sur la pêche aux crevettes

Communiqué de la FAO, 22/02/2009

Réduire la capacité de pêche et limiter l'accès aux pêcheries de crevettes devraient atténuer la surpêche, les prises accessoires et la destruction des fonds marins, selon un nouveau rapport de la FAO.

Le rapport intitulé *Global study of shrimp fisheries* passe en revue les problèmes et les solutions existant actuellement dans dix pays : Australie, Cambodge, Etats-Unis, Indonésie, Kuwait, Madagascar, Mexique, Nigeria, Norvège, Trinité-et-Tobago.

"Pour des millions de ménages vulnérables et pauvres, la pêche aux crevettes est une source importante de revenus et d'emplois", selon Jeremy Turner, chef du Service des technologies de la pêche à la FAO. "Mais la pêche crevette comporte également des problèmes de surpêche, de captures de juvéniles de valeur économique et écologique, de dégradation des habitats côtiers, de chalutage illégal, de destruction des herbiers marins et de conflits entre les pêcheries artisanales et industrielles".

La production mondiale de crevettes, à la fois de capture et d'élevage, s'établit à quelque 6 millions de tonnes, dont environ 60% destinées au marché international. Les prises mondiales de crevettes sont d'environ 3,4 millions de tonnes par an. L'Asie est la première région de pêche de crevettes. La Chine, avec quatre autres pays asiatiques, représente 55% des prises mondiales.

Le rapport préconise de promouvoir des plans d'aménagement durables des pêches de crevettes, de réduire la capacité de pêche et d'affronter la question de l'accès libre. "Dans les régimes d'accès limité avec des droits sûrs, il existe une relation durable entre les pêcheurs et la ressource, ce qui crée un levier formidable pour la conservation des ressources" souligne M. Turner.

Le rapport cite les pêcheries de crevettes de l'Australie et certaines pêcheries de crevettes d'eaux froides parmi les mieux gérées au monde, car elles sont fondées sur la participation des pêcheurs, la gestion des prises accessoires, la réduction des rejets et l'utilisation de droits de propriété dans l'aménagement.

Les pêches de crevettes engendrent des recettes économiques considérables, en particulier pour de nombreux pays en développement. Cependant, l'importance économique des crevettes doit être conciliée avec les préoccupations liées aux impacts environnementaux de leur pêche, souligne le rapport.

La surpêche, par exemple, est un problème très diffus, même si les ressources ne se sont pas encore épuisées malgré la forte pression exercée par la pêche. La pêche crevette, et en particulier le chalutage dans les régions tropicales, produit de grandes quantités de prises accessoires qui sont, soit rejetées à la mer, soit gardées à bord.

Ces prises peuvent constituer un grave problème si les ressources biologiques sont gaspillées, les populations d'espèces rares et en péril sont menacées et de nouveaux prélèvements sont effectués dans les stocks halieutiques déjà abondamment exploités.

Les prises accessoires comprennent souvent des juvéniles d'espèces de poissons importantes sur le plan commercial (morue, rascasse, vivaneau rouge, maigre, thazard, thazard atlantique et truite de mer) ainsi que de tortues de mer.

La FAO estime que les pêcheries chalutières de crevettes sont la plus grande source individuelle de rejets. Si réduire les prises accessoires dans les petites pêches crevettes est une gageure, leur réduction future devrait être largement axée sur les grandes et moyennes pêcheries.

C'est dans ces dernières pêcheries que l'on a déjà obtenu des résultats remarquables en appliquant des modifications aux engins de pêche, aux quotas de pêche, aux interdictions de rejets et aux améliorations de la manutention et commercialisation des prises accidentelles, selon le rapport.

Dans de nombreux pays, des organismes de pêche faibles, le manque d'une volonté politique et une base juridique inappropriée sont à l'origine de dysfonctionnements, indique le rapport.

- ▶ [Télécharger le rapport de la FAO](#) (pdf en Anglais seulement, 359 pages, 4.2 Mo)

A consulter sur le site d'Adéquations

- ▶ La rubrique [Océans et littoraux](#) et notamment notre article [Erosion des ressources halieutiques](#)
- ▶ La rubrique [Ecosystèmes et biodiversité](#)
- ▶ Article [Qu'est-ce qu'une alimentation durable ?](#) et notamment l'exemple de la "langoustine non durable" : les méfaits des techniques industrielles de pêche, de conditionnement, de commercialisation...
- ▶ Dans notre rubrique consacrée au [Collectif contre l'irradiation des aliments](#), l'article [Exporter au détriment des plus pauvres ?](#) traite notamment du lien entre atteintes à l'environnement et alimentation non durable en prenant l'exemple des exportations de crevettes.